



© Éditeur officiel du Québec
Ce document n'a pas de valeur officielle.
c. C-8.2, r. 5.1

Dernière version disponible
À jour au 1er mai 2010

Règlement sur les garderies

Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance
(L.R.Q., c. C-8.2, a. 73)

ANNEXE II

(a. 45, par. 4^o)

CONTENU DE LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS

1 manuel de secourisme général

1 paire de ciseaux à bandage

1 pince à échardes

12 épingles de sûreté

25 pansements adhésifs stériles (25 mm sur 75 mm) enveloppés séparément

25 compresses de gaze stérile (102 mm sur 102 mm)

8 rouleaux de bandage de gaze stérile (4 rouleaux de 50 mm sur 9 m et 4 rouleaux de 102 mm sur 9 m)

6 bandages triangulaires

4 pansements compressifs stériles enveloppés séparément

1 rouleau de diachylon (25 mm sur 9 m)

25 tampons antiseptiques enveloppés séparément

25 pansements adhésifs stériles de différents formats

4 pansements pour les yeux

1 thermomètre rectal et 1 thermomètre buccal

25 tampons alcoolisés.

D. 1065-99, a. 38.